



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 16 décembre 2025

Délibération n° **2025-198 R**
Objet : **Demande de domiciliation
de la « SAS Le GABION
Formation » dans les locaux
communaux occupés par la
SCIC-SAS Le GABION**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-cinq à
la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Zoïa Depeille, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votants : 27

Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Robert PELLISSIER et Monsieur Jean Louis RIFFAUD

Représentés :

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOD
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Annick BOUSSIÈRE donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Vincent ESMIEU
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Jean Claude DOU



Absents excusés :

Madame Véronique CONSTANS et Monsieur Pierre BRUYAT

Considérant la demande du 20 novembre 2025 de la *SCIC-SAS Le GABION* (association devenue Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de domicilier sa filiale de formation dénommée *SAS Le GABION Formation* dans les locaux communaux situés à l'adresse suivante : Les Ateliers, 76 Impasse du Gabion 05200 St Sauveur ;

Vu le bail emphytéotique du 16 octobre 2001 d'une durée de 25 ans, établi entre la commune d'Embrun et l'association Le GABION, octroyant à l'association la mise à disposition d'un local appartenant à la commune d'Embrun au 76 Impasse du Gabion 05200 St Sauveur ;

Vu l'avenant au bail du 05 juin 2021 prorogeant la durée d'occupation de dix années, jusqu'au 15 octobre 2036.

Vu l'avis favorable des comités consultatifs urbanisme et travaux du 08 décembre 2025 ;

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** la domiciliation de la société *Le GABION Formation* dans les locaux communaux situés Impasse du Gabion à St Sauveur, actuellement mis à disposition de la *SCIC SAS Le GABION* dans le cadre du bail emphytéotique ;
- **Précise** que cette autorisation est accordée à titre gratuit et ne modifie en rien les droits et obligations résultant du bail emphytéotique conclu avec *Le GABION* ;
- **Autorise** Madame le Maire (ou son représentant dûment habilité), à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération, et la charge d'assurer le suivi administratif du dossier.

Le 17 décembre 2025

Madame Le Maire
Chantal EYMEOD



Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.